

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.— • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

VAUD

Cotisation 1957

L'assemblée générale de la S.P.V. du 26 janvier 1957 a admis une nouvelle cotisation de 5 fr. pour les membres auxiliaires et de 35 fr. pour les membres actifs, soit :

Cotisation à la caisse de secours S.P.V.	7.—
Educateur et cotisation S.P.R.	13,50
Cotisation à la Fédération	2,50
Assurance R.C. et protection juridique	2.— à 2,50
A disposition de la S.P.V.	9,50 à 10.—

Total 35.—

Rappelons que la cotisation ne se fractionne pas et qu'elle est due en entier par les nouveaux membres entrés dans la S.P.V. en cours d'année.

L'assemblée générale a aussi admis le principe du remboursement postal pour la perception des cotisations. Si tous les remboursements sont acceptés, ce sera une grande simplification du travail du caissier. C'est pourquoi vous êtes priés de prendre note avec bienveillance que les remboursements de fr. 35.— seront envoyés dès le 15 mars 1957.

Pour éviter le retour de remboursements impayés, vous pouvez en retarder l'envoi en retournant au caissier S.P.V. le papillon ci-dessous, pour le 2 mars 1957 au plus tard.

Les quelques collègues qui n'ont pas encore payé leur cotisation de 1956 sont priés de le faire au plus tôt.

Merci d'avance à chacun.

Le caissier de la S.P.V. :

Alfred Marguerat,
Oron-la-Ville.

Veillez m'envoyer un remboursement de fr. 35.— à fin avril, mai, juin 1957 (souligner ce qui convient).

NOM Prénom

Domicile

Section S.P.V.

Si possible N° de la carte de membre

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud: Cotisation 1957. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Educateur des petits. — Genève: L'U.I.G. communique. — Suisse-Hollande. — Les enfants et le cinéma. — S.G.T.M. — U.I.G.M.: Rapport financier sur l'exercice 1956. — A la C.I.A. — Neuchâtel: Rappel. — Exposition scolaire permanente: Rapport financier sur l'exercice 1956. — Recrues. — Départ. — Communiqué: S.S.M.G. — Variété: Quand les gosses jugent.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Fiches. — V. Giddey: Qu'est-ce que le caractère? (tin). — G. P.: Examens d'admission 1956 dans les écoles secondaires vaudoises. — Textes des examens. — F. Barbay: La réadaptation de l'enfant déficient. — J.-L. Cornaz: Plein air: Course au trésor.

Initiation à l'enseignement de la décoration

Un lapsus calami a fait tomber la numérotation de nos cours: que ceux qui s'en sont trouvés gênés nous excusent. Cela n'a pas empêché certains des cours d'obtenir un tel succès que nous devons envisager de les dédoubler pour vous assurer un travail fructueux: nous inviterons, dans ce cas, les derniers inscrits à se présenter une semaine après la date prévue.

Et voici deux précisions pour fixer quelques incertitudes:

- 1) Le cours *modelage et décoration d'assiette en papier* se compose de deux leçons inséparables;
- 2) Tous les cours ont lieu à l'Ecole normale, à Lausanne.

Maîtres de dessin vaudois.

Educatrices des petits

Rappel :

Nous vous rappelons notre assemblée de mercredi 27 février, à 14 h. 30, à l'Aula du Belvédère. Voir Educateur du 16 février.

GENÈVE

L'U.I.G. communique

1. Vous avez reçu le questionnaire concernant les activités pédagogiques. Veuillez le renvoyer au plus vite à notre collègue Sangsue, 2, rue du Valais. N'attendez pas... vous l'oublierez. Merci! (Dernier délai: 26 février).

2. Retenez votre jeudi 7 mars, jour réservé à nos assemblées générales annuelles. Rappelez-vous qu'après l'assemblée des messieurs a lieu un repas où règne toujours l'atmosphère la plus sympathique.

3. Les collègues que la Hollande intéresse réserveront également leur soirée du 26 mars. Un communiqué ci-dessous donnera des précisions à ce sujet.

4. La Nouvelle Société Helvétique, section de Genève, et l'Union Famille-Ecole organisent ce printemps une série de 5 conférences concernant les questions pédagogiques. En voici le programme:

Jeudi 21 février, 20 h. 30: Aula de l'Université:

« Les difficultés d'élaboration d'un programme scolaire. » M. le Président du département de l'Instruction publique, Alfred Borel.

Jeudi 7 mars, 20 h. 30: Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou:

« Le futur plan d'études de l'Ecole primaire. » M. R. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire et secrétaire adjoint du département de l'Instruction publique.

Jeudi 4 avril, 20 h. 30: Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou:

« L'enseignement du français à l'école. » M. Sam Roller, directeur de l'Enseignement pédagogique de l'Institut des Sciences de l'Education.

Jeudi 2 mai, 20 h. 30: Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou:

« Les programmes scolaires et le délicat problème des raccordements entre l'enseignement primaire et secondaire. » M. Jean-Paul Extermann, directeur du Collège Moderne.

Jeudi 23 mai, 20 h. 30: Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou:

« La formation professionnelle de la jeunesse: élément important de sa protection. » M. Raymond Uldry, chef du Service des Apprentissages.

J. E.

Suisse - Hollande

Le comité Suisse-Hollande de Genève organise une grande conférence avec projection et film sonore sur les grands travaux hollandais.

Elle aura lieu le mardi 26 mars, à 20 h. 30, à l'aula de l'Université.

Ce sujet ne manquera pas d'attirer les membres du corps enseignant. Il sera présenté par M. Jansen, professeur à l'Université technique de Delft et directeur du plan Delta au service néerlandais des Eaux.

J. E.

Les enfants et le cinéma

Le conseil des mouvements de jeunesse de Genève a créé l'an dernier, sous les auspices du D.I.P., le Ciné-Club Interjeunesse.

Cet organisme, réservé primitivement aux jeunes gens à partir de 15 ans, comportera dès cette année une section pour les enfants de 12 à 15 ans.

« Nous espérons que cette nouvelle initiative recevra dans les milieux de l'école primaire... un chaleureux accueil et toute l'aide que, croyons-nous, elle est en droit d'attendre, et sans laquelle elle ne peut aboutir. » (Extrait du rapport 1956.)

Nous approuvons pleinement cette déclaration et engageons nos collègues à encourager leurs élèves à voir des films judicieusement choisis plutôt que des sordidités.

Une circulaire adressée aux titulaires des degrés supérieurs dit ceci: « Les projections auront lieu le jeudi, à 10 heures ou à 17 h. 15, au Cinéma Central. Des éducateurs se chargeront de les introduire brièvement et de les faire suivre, dans la mesure du possible, d'une discussion ou de commentaires. »

Voilà une excellente initiative, propre à faire « l'éducation cinématographique » de nos enfants!

La circulaire ajoute: « Vos avis et vos suggestions nous seraient très précieux et nous serions heureux de vous voir participer à notre action. (Il est bien entendu que dans ce cas il vous serait possible d'assister aux séances.) »

Ceux que cela intéresse sont priés de s'adresser à Monique Séchaud, ch. du Val-d'Aire, Petit-Lancy, téléphone 24 88 78.

En conclusion, voici le programme prévu pour ce semestre:

1. Notre Louisiane, de Flaherty; 2. La route est ouverte, de H. Watt; 3. Robin des Bois; 4. L'extravagant Mr Deed, de F. Capra.

J. E.

S. G. T. M.

Notre société organise du vendredi 1er mars au 5 avril, de 16 h. 45 à 18 h. 30, à l'école du Grütli, salle 25, un cours de dessin au tableau noir.

Ce cours comprendra 6 leçons réparties en 2 thèmes:

Le croquis géographique: programme de 6me année (évent. 5me), dessins en couleurs, croquis panoramiques. Se munir du manuel de géographie de la Suisse (Rebeaud) et d'un cahier de notes. Chef de cours: J.-C. Brustlein.

Dessin au tableau noir: personnages, arbres, animaux, etc. Apporter un flacon d'encre de Chine noire (ou Scriptor). Chef de cours: G. Piguet.

Inscriptions auprès de notre président P. Bonard, 10, quai de l'Ecole de Médecine, tél. 25 34 76, jusqu'au jeudi soir 28 février. Finance d'inscription: non-membres fr. 4.— (ou fr. 2.— pour 3 séances); membres: fr. 3.— (ou fr. 1,50 pour 3 séances). J.-C. Brustlein.

**UNION DES INSTITUTEURS GENEVOIS
SECTION MESSIEURS****Rapport financier sur l'exercice 1956***Résumé des opérations:*

1 Cotisations et amendes perçues en 1956	3.343,20
2 Participation au bénéfice de l'assurance accidents	1.166,30
3 Intérêts nets pour 1956 à la Caisse d'Ep.	98,96
4 » » » » à la Coopérative d'habitation	10,50

5 Recettes diverses	3.340,95
Solde débiteur pour balance (déficit de l'exercice)	176,19
	8.136,10
1 Cotisations 1956 à la S.P.R.	2.214.—
2 Cotisations 1956 aux œuvres	110.—
3 Indemnité au président pour 1955	300.—
4 Frais d'impression	1.178,20
5 Prime d'assurance responsabilité civile	60,30
6 Frais de réception et de délégation	560,30
7 Frais généraux	3.713,30
	8.136,10

Bilan au 31 décembre 1956 :

Notre crédit aux chèques postaux	3.652.—	
Espèces en caisse	56,20	
Notre avoir à la Caisse d'Epargne	4.410,22	
2 parts Coopérative d'habitation	80.—	
2 machines à écrire	1.—	
Créances (cotisations impayées)	378,05	
Fonds de lutte U.I.G.	1.424,70	
Cotisation payée d'avance	22.—	
Capital au 31-12-1955	7.519,76	
Solde débiteur pour balance	388,99	
	8.966,46	8.966,46

Quelques considérations.

L'exercice 1956 a été particulièrement important, puisqu'il comprenait les comptes des manifestations du cinquantenaire. C'est d'ailleurs pourquoi certains postes (impression, entre autres) sont beaucoup plus élevés qu'avant, pour quoi un compte de « recettes diverses » a été ouvert. C'est aussi la raison pour laquelle le mouvement des fonds a été trois fois plus élevé aux chèques postaux et cinq fois plus élevé au compte de caisse qu'en 1955.

On pourrait donc penser que l'exercice se boucle d'une façon satisfaisante. Mais, hélas, le rôle du trésorier est de ramener toute chose à sa véritable valeur.

Sans aller jusqu'à adopter comme devise la maxime « La santé est un état précaire, et qui ne présage rien de bon », il doit vous rappeler que les finances de l'Union sont en équilibre instable.

Sur 3.343,20 fr. de cotisations perçues en 1956, l'Union n'a gardé que 1.129,20 fr. Or, l'Union prend un nouvel

élan ; ses activités pédagogiques vont se développer, et son action corporative se développe. Tout ceci ne peut se faire sans frais.

Donnerez-vous à l'Union les moyens nécessaires ?

Le trésorier,

P. Haubrechts.

A la C. I. A.

Parmi les membres en activité, la C.I.A. n'est pas particulièrement populaire ; elle apparaît trop souvent sous des traits revêches : obligation d'assister à un certain nombre d'assemblées sous peine d'une amende assez sévère, rappels douloureux qui retardent l'arrivée d'augmentations depuis longtemps attendues, cotisations ordinaires et supplémentaires, rapports volumineux auxquels on ne comprend pas grand-chose, statuts tellement compliqués que tout droit qu'on se réjouit de posséder est limité par tant de paragraphes subséquents que les plus intrépides dans l'art d'interpréter les textes finissent par renoncer et par admettre qu'il est encore plus simple d'ignorer ses avantages sans pouvoir éviter de subir les inconvénients.

Cependant, depuis un bon nombre d'années, et notamment depuis le dernier assainissement, la C.I.A. a vécu d'une existence heureuse, les bilans techniques se sont présentés sous un jour favorable ; chaque exercice s'est terminé avec un bénéfice qui a permis des amortissements assez importants, tandis que le taux des placements n'est pas descendu au-dessous du taux technique de 4 % garanti par l'Etat.

Les placements immobiliers — la C.I.A. possède actuellement quelque 80 immeubles — se sont révélés heureux et les adaptations ont pu se faire dans des conditions relativement favorables.

Cela ne signifie pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que la C.I.A. soit devenue une star sémillante, prodigue en sourires. Mais il faut reconnaître qu'elle accomplit actuellement sa tâche avec aisance.

Cependant, des problèmes se posent qui devront être résolus dans un proche avenir. L'augmentation du nombre des membres exige par exemple, pour la tenue des assemblées générales, des salles de plus en plus grandes, et les discussions devant une assemblée trop nombreuse, dont les assistants n'ont qu'une idée : en finir au plus vite, sont devenues difficiles. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces problèmes et sur d'éventuelles solutions.

G. W.

NEUCHÂTEL

Rappel

L'assemblée des délégués de la S.P.N. aura lieu le mercredi 27 février, à 14 h. 30, à Neuchâtel (Terraux). Voir ordre du jour et détails dans l'« Educateur » du 16 février. Se munir des numéros 6 et 7 de notre journal.

W. G.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport d'activité pour l'année 1956

Notre institution vient de vivre une année sereine. Elle s'est efforcée de poursuivre son but éminemment

utile : être au service du corps enseignant, lui fournir tout au cours de l'année une riche documentation ainsi que des ouvrages pour son information ou son délassement.

Le nombre de nos abonnés et lecteurs s'est augmenté, ce qui est pour nous un encouragement. Plusieurs collègues de la campagne ont eu recours à nos services et ont reçu, par poste, la documentation qui fait souvent défaut dans les villages ou les classes de montagne isolés.

D'autre part, nous avons eu le grand plaisir de recevoir deux fois les élèves de l'Ecole normale, sous la conduite du directeur des Etudes pédagogiques.

STATISTIQUE

Au cours de l'exercice 1956, nous avons enregistré :

95 clients (66)
422 visiteurs (285)
66 envois par poste (51)

Prêts : sont sortis :

335 ouvrages de l'E.S.P. (316)
1157 volumes de la bibl. du C.E. (710)
54 films fixes et tableaux d'enseignement (68)

Catalogue : il s'est enrichi de :

97 nouveaux ouvrages et tableaux
7 volumes pour la bibl. du C.E.
30 volumes ont été reliés.

Reçu en don :

9 brochures cah. d'ens. prat.
11 livres de français Hachette
6 volumes du D.I.P.
38 livres de lecture des cantons suisses

Expositions :

Nos locaux ont abrité deux expositions :
Librairie Rouge et les éditions Bourrellier
Maison Fr. Schubiger

Finances :	Entrées	Sorties
Solde en caisse 1955	676,96	
Subvention du D.I.P.	1500.—	
» S.P.N. - V.P.O.D.		
sect. Neuchâtel	150.—	
» commission scol.		
Neuchâtel	200.—	
Traitement bibliothécaire,		
achats, reliures, administra-		
tion		2113,45
Solde en caisse p.b.		413,51
	2526,96	2526,96

Après boucllement, nous avons reçu, avec une vive reconnaissance, la subvention de la S.P.N. d'un montant de fr. 250.—

Conclusions et vœux :

Nous nous sommes efforcés de doter l'E.S.P. des meilleurs ouvrages de l'actualité pédagogique, psychologique et scientifique.

Cependant, vu le succès dont jouit la bibliothèque du corps enseignant, un effort particulier sera fait à l'avenir pour l'enrichir. A cet effet, nous rappelons le cahier des « desiderata » déposé à la bibliothèque.

Nous souhaitons voir le nombre de nos abonnés augmenter dans une plus large mesure encore. Que tous les collègues qui ne connaissent pas encore notre institution veuillent bien consacrer une heure de leur mercredi après-midi pour venir bouquiner dans nos locaux du Gymnase et prendre connaissance de nos collections.

C'est également avec plaisir que nous examinons les vœux, propositions et suggestions qui nous seront présentés.

Nous adressons nos remerciements très chaleureux à tous ceux qui, par leurs dons et leur sympathie, nous aident à poursuivre notre tâche :

Le Département de l'Instruction publique, la Société pédagogique neuchâteloise, la Commission scolaire de Neuchâtel, la S.P.N. - V.P.O.D. sect. du district de Neuchâtel, sans oublier nos fidèles abonnés.

Notre reconnaissance va également aux membres du comité de l'E.S.P. et à notre bibliothécaire dévoué auquel nous adressons nos vœux de rétablissement.

Au nom du Comité E.S.P.,
le président : Chs Landry.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

Compte rendu financier pour l'année 1956

I. Caisse générale

a) Entrées

Cotisations centrales :		
313,9 à fr. 28,—	8 789,65	
24 à fr. 14,—	336,—	9 125,65
Ristournes sur primes ass. acc. et r. c.		363.—
Intérêts : titres	293,90	
livrets d'épargne	122,70	416,60
Cotisations extr. camp. traitements		2 855,—
Cotisations pour le fonds spécial		1 083,30
Remboursement imp. ant. 1954	125,95	
Subventions cantonales	132,—	
Collecte en faveur de la Hongrie	1 072,—	
Adm. part. de la Caisse d'entraide	400,—	1 729,95
Total des entrées		15 573,50

b) Sorties

Administration		1 855,20
Cotisations romandes :		
347 à fr. 13,50		4 684,50
Assemblées		1 589,65
Délégations et réceptions		490,50
Subventions : S.N.T.M.	500,—	
Exp. scol. perm.	250,—	
diverses	200,—	950,—
Contribution camp. traitements		2 595,—
Versement collecte (Hongrie)		1 072,—
Frais généraux		817,80
Au fonds spécial		1 083,30
Total des sorties		15 137,95

Entrées	15 573,50
Sorties	15 137,95
Boni	435,55

Bilan au 31. 12. 56

Titres	15 000,—
Livrets d'épargne	4 416,20
Chèques postaux	2 219,75
Caisse	2 660,82

Total de l'actif 24 296,77

Actif au 31. 12. 56	24 296,77
Actif au 31. 12. 55	23 861,22
Augmentation	435,55

II. Caisse d'entraide

a) Entrées

Cotisations : 33 à fr. 5,—		165,—
Intérêts : titres	616,—	
livrets d'épargne	71,75	
prêts	24,—	711,75
Remboursement imp. ant. 1954		203,97
Dons — remb. d'indemnités		500,—
Total des entrées		1 580,72

b) *Sorties*

Indemnités de remplacement	742,50
Impôts	80,50
adm. versement à Caisse générale	400,—

Total des sorties 1 223,—

Entrées	1 580,72
Sorties	1 223,—
Boni	<u>357,72</u>

Bilan au 31. 12. 56

Titres	26 000,—
Livrets d'épargne	6 275,65
Cédules de prêts	3 462,—
Caisse	61,65

Total de l'actif 35 799,30

Actif au 31. 12. 56	35 799,30
Actif au 31. 12. 55	35 441,58
Augmentation	<u>357,72</u>

III. Fortune de la S.P.N. au 31. 12. 56

Caisse générale	24 296,77
Caisse d'entraide	35 799,30
	<u>60 096,07</u>

S.E. ou O. Georges Treuthardt, caissier S.P.N.

Départ

En avril dernier, notre collègue Mlle F. Feller quittait l'enseignement après une activité de 48 années dans

les écoles publiques du Canton. Tout d'abord au Pâquier, à Clémesin, et à Villars, c'est en 1920 qu'elle était nommée à Cornaux, village qu'elle n'a plus quitté.

Seule une maladie subite l'a obligée à se démettre de ses fonctions. Aussi, le 29 janvier dernier, les autorités pouvaient prendre congé officiellement de notre collègue. Au cours d'une cérémonie très simple et tout empreinte de cordialité, MM. Bonny au nom du Département, Tissot au nom de la Commission scolaire, les dames inspectrices, son collègue et quelques élèves, dirent tout ce que l'école et le village devaient à celle qui mit toutes ses forces, son dévouement et ses talents au service de l'enfant.

Energique, très active, douée de qualités pédagogiques certaines, notre collègue a vu passer dans sa classe de nombreuses générations qui lui doivent d'avoir acquis des connaissances sûres, le goût du travail bien fait et de l'effort.

Son village lui est aussi reconnaissant de toute l'activité déployée au sein des sociétés qui ont bien souvent fait appel à ses nombreux talents.

Membre fidèle de la S.P.N., membre du Comité de district, dont elle fut la secrétaire pendant plusieurs années, Mlle Feller aimait à retrouver ses collègues, à s'informer, et s'intéressait à tout ce qui touchait l'école. Ne l'a-t-on pas vue jusqu'il y a deux ans suivre régulièrement les séances hebdomadaires de gymnastique ? Bel exemple de dévouement à la cause de l'école. Nous lui souhaitons une heureuse et paisible retraite dans la santé recouvrée.

Recrues

Tous nos vœux de bienvenue à deux nouveaux membres S.P.N. - V.P.O.D., instituteurs à Boudry : MM. Marcel Maumary et Maurice Sunier.

W. G.

COMMUNIQUÉ

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES
DE GYMNASTIQUE

Publication**du cours de brevet d'instructeur suisse de ski
pendant les vacances de printemps 1957**

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise du 8 au 14 avril, avec entrée le 7 au soir, à Melchsee-Frutt, un cours préparatoire pour l'obtention du brevet d'instructeur suisse de ski.

Seuls les candidats ayant suivi avec succès un cours préparatoire peuvent prendre part à ce cours. L'examen d'I. S., organisé par l'I.A.S., a lieu à la fin du cours, soit les 15 et 16 avril.

Les inscriptions pour l'examen doivent être adressées directement au secrétariat de l'I.A.S., Schwanengasse 9, Berne.

Les participants désirant une subvention de la S.S. M.G. au cours de brevet sont priés de s'inscrire au cours jusqu'au 15 mars auprès de M. Reinmann Max, maître de gymnastique à Berthoud. Les inscriptions doivent être accompagnées d'une attestation des autorités scolaires certifiant que le candidat enseigne le ski.

La subvention comporte 5 indemnités journalières de fr. 8,50, 5 indemnités de nuit de fr. 5.— et les frais de voyage du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Pour la C.T. de la S.S.M.G.,
le président : N. Yersin.

VARIÉTÉ**Quand les gosses jugent...**

— « Notre maître à nous, c'est un bileux. Il vient toujours un quart d'heure trop tôt, avec des cahiers sous le bras. Il dit : « Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, Monsieur l'Inspecteur. » Il fait tous les jours des retenues, il ne sort jamais à la « récré », il remplit les tableaux noirs.

Après la rentrée du Nouvel-An, il parle tous les jours des examens, des dictées d'examen, des problèmes d'examen, des moyennes. Il prend la moyenne de tous les travaux écrits et les compare à celle de la veille.

Il ne reste pas à son pupitre, il se promène dans la classe. Quand quelque chose ne va pas, il écrit aux parents ou va leur faire visite.

Il ne rigole jamais et ne sait pas nous faire rigoler. Aux « récré », il nous défend de jouer à saute-mouton et, quand on tombe, il nous met de la teinture d'iode. Avec lui, l'école, c'est la barbe ! C'est un bileux. »

— « Tandis que le nôtre fume dans la rue et dans la cour. Il n'a pas l'air d'un régent, il n'a ni moustaches, ni chapeau. Pendant qu'on fait une « compote » ou un travail de « math », il lit « Curieux » ou « Match » et, des fois, il rigole tout seul. Des fois, il arrive en retard quand l'inspecteur est déjà là. Alors, ils ont tous les deux l'air embêtés, surtout l'inspecteur.

a) *Revision.*

1. Quel genre de proposition le pr. rel. introduit-il ?
2. Place du verbe ? (temps composés, v. séparables)
3. Comment s'accorde le pronom relatif ?
4. Revoyez toutes les formes du pronom relatif.
5. Refaites oralement tout ou partie des exercices 38 à 42, 50, 77, 82, 99, 100, 161.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Der Herr, der spricht, ist ein Deutscher. Die Frau, die zu mir gekommen ist, spricht sehr gut englisch. Der Wald, den du dort siehst, liegt an der Aare. Das Kind, welches du hörst, ist neun Jahre alt. Der Mann, dem dieses Auto gehört, ist ein Fremder. Die Leute, denen mein Vater dankt, wohnen im Kanton Wallis. Die Blätter, welche jetzt fallen, sind schon gelb. Wir kennen alle Kinder, die in den Wagen eingestiegen sind. Siehst du die Zwanzigfrankennote, die ich suche ? Kennst du den Schüler, dem diese Feder gehört ? Wo sind die Schüler, denen wir danken müssen ? Niemand kennt den Kaufmann, von dem du sprichst.

2. *Thème* : J'aimerais lire la lettre que tu lui envoies. Nous connaissons la personne qui t'a écrit hier. Nous rencontrons souvent le commerçant à qui tu écris. Connaissez-vous le professeur qui l'accompagne ? Rendez visite au monsieur qui est tombé hier. Voyez-vous le professeur qu'il accompagne ? Le malade à qui il rend visite lit toute la journée. Le maître que tu questionnes si souvent a beaucoup à faire. Le frère du paysan qui est venu voyage en Amérique. Le guide que tu suivais toujours s'appelait Franz Jäger. La dame que le garçon remercie se promène souvent au bord du lac. Le monsieur que tu entends et la demoiselle qui chante sont des amis que nous rencontrons chaque dimanche.

a) *Revision.*

1. Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes pronominaux ?
2. Liste des pronoms réfléchis ?
3. Revision approfondie des verbes page 32.
4. Quel nouveaux verbes pronominaux avez-vous appris à partir de ce tableau ?
5. Le pronom réfléchi a-t-il le même sens dans les verbes « se battre, se saluer » et « se réjouir, se laver, s'asseoir » ?
6. Dans quel cas remplace-t-on le pronom réfléchi par einander ?
7. Refaites oralement les exercices 74, 75, 83, 84, 85, 86.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Alle bemühen sich, das Licht anzudrehen. Er weigert sich zu spielen. Sie befinden sich in einer Heuhütte. Setzen Sie sich auf diesen Armstuhl ! Die Knaben hatten einander geneckt. Sein Neffe hat sich verbrannt. Er lacht mich immer aus. Ludwigs Vater und Rudolfs Onkel grüssen einander wieder. Wir wollen um halb neun Uhr schlafen gehen. Er wird sich schämen, so lange geweint zu haben. Wir müssen schweigen, denn es ist spät. Ihr habt euch im Bad erkältet. Die Kranken ruhen jeden Nachmittag. Das Auto hält. Ihr nähertet auch langsam dem Walde. Bald gehen die Fenster auf. Ihr macht euch über diesen Affen nicht lustig.
2. *Thème* : Mon voisin a pris froid au cirque. Ils se donnent la main et forment un cercle. Il se plaint toujours. Il se faisait au lieu de répondre. Nous nous sommes réveillés plus tard que vous. Te réjouis-tu des vacances ? Les fenêtres s'ouvrirent lentement. Elle ne se protégeait pas de la neige. Se lavera-t-elle avec du savon ? Le renard se cache dans la forêt. Mon frère se retourne souvent. Ma mère se retirait dans la cuisine. Les amis se taquinaient souvent. Ils s'effrayaient de ce chien.

On peut manger du colle-aux-dents, du bois doux, du goudron ou du chewing-gum ou se passer des « nius », il ne voit rien. Des fois, il descend du pupitre et, tout à coup, il nous donne une vraie leçon. Avec lui, on va souvent au bain et, à la leçon de « gym », on joue aux tranchées ou au football.

Quand on va se promener, il marche en avant ou en arrière et ne fait jamais semblant d'être le régent. Si on

lui parle des examens et qu'on lui demande quand c'est, il nous répond : « Vous voulez assez vous en apercevoir ! »

Il est rigolo, il ne gronde pas, il ne donne ni tapes, ni punitions. Souvent il dit : « Faut pas s'en faire ! » C'est un type. »

M. Matter.

PAQUES

Voyages accompagnés

Culture et Tourisme

Été: Danemark-Suède (avec concours)

Espagne, Italie,
Rome, Paris, etc.
de 8 à 16 jours
180.-, 205.-, 245.-

15, rue du Midi, Lausanne

L'ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT A MACOLIN

cherche un jeune

Maître de gymnastique et de sport

(si possible diplôme fédéral I et II)

Langue maternelle allemande ou française.

Bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Entrée en fonction: 1er avril 1957 ou selon date à convenir.

Durée de l'engagement: 2-4 ans ou selon entente.

Les postulations avec certificats correspondants et autres attestations éventuelles ainsi qu'un aperçu de l'activité passée et les prétentions de salaire doivent être adressées **jusqu'au 5 mars 1957** à la Direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin.

Printemps en Italie!

Notre traditionnel voyage accompagné;
cette année visite des

VILLES D'ART

D'ITALIE DU NORD

**Milan, Vérone, Padoue, Venise, Ferrare,
Bologne, Ravenne, Parme, Plaisance, Pavie**

10-19 avril - 10 jours - Fr. 435.—

Programmes et inscriptions
jusqu'au **31 mars 1957** à l'agence de voyages

LAVANCHY & Cie S. A.

LAUSANNE

16, place St-François

VEVEY

18, rue du Simplon



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

LAUSANNE Vevey Morges Renens 12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

Punition des faux-monnayeurs

Extrait du jugement du Tribunal d'appel du canton de Vaud
du 22 août 1825

Le Tribunal d'appel

en amendement de la sentence du Tribunal de première instance arrête :

1. François Benoît, Joseph Margot et Jean-Abram Favre sont condamnés à la peine de cinq années de fers, à compter du 6 août courant, date du jugement de première instance.
2. Béat Ballif est condamné à la peine de quarante-cinq mois de fers, à compter du 6 août courant.
3. Jeanne-Marie Gavin née Benoît est condamnée :
 - a) à trois mois de détention correctionnelle, à compter aussi du 6 août courant ;
 - b) à une amende de dix francs.
4. Les nommés François Bourgeois, Henri-Louis Margot, Jean-David Gavin sont libérés de peine.
5. Les nommés Benoît, Joseph Margot et Favre sont en outre condamnés aux frais de leur détention et, chacun à un quart des frais de la procédure.
6. Béat Ballif et la femme Gavin sont aussi condamnés aux frais de leur détention et chacun à un huitième des frais de la procédure.
7. Jean-François Bourgeois, Henri-Louis Margot et Jean-David Gavin sont condamnés, chacun, aux frais de leur détention.
8. Le présent arrêt sera envoyé au Conseil d'Etat, afin qu'il soit pourvu à son exécution.

(Signé)

Le président : Secrétan V. Le greffier : G. Cusin.

L'atelier monétaire de Lausanne

En 1803, aussitôt constitué, le Petit Conseil du canton de Vaud s'est préoccupé de la création d'un atelier pour la frappe des monnaies vaudoises.

Un citoyen fut délégué à Genève avec mission de se renseigner sur l'achat de l'outillage et les dispositions à prendre en vue de l'ouverture d'un atelier monétaire à Lausanne.

Cet atelier fut ouvert en mars 1804. Il était installé au Château, disposait d'un bureau, d'un local pour le balancier, et du local de la fonderie.

L'appartement du maître monnayeur était situé sous la salle du Grand Conseil.

Le personnel comprenait un directeur, un maître monnayeur, six ouvriers et un caissier.

Travaux de frappe effectués à l'atelier :

1. les monnaies vaudoises ;

2. les médailles :

Prix de l'Académie de Lausanne.

Prix du Collège de Vevey (en 1806, 1814, 1820).

Médaille de la Confrérie des Vignerons de Vevey (1819).

Médaille d'utilité publique.

3. autres objets :

Plaques d'ornement pour les fusils remis comme prix pour les tirs
du 14 avril.

Plaques destinées aux schakos de la gendarmerie.
Etc.

(Tiré de la Revue historique vaudoise de juin 1955.)

Partie pédagogique

QU'EST-CE QUE LE CARACTÈRE ? (fin)(Voir *Educateur* du 9 et du 16 février)

A la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons postuler la possibilité de l'éducation du caractère, branche de l'éducation morale. La science psychologique, en effet, offre maintes démonstrations partielles de cette possibilité. Quant à la pratique éducative, elle permet d'affirmer que le caractère est relativement modifiable. Quoi qu'en dise Destouches dans un vers devenu proverbial, il arrive que l'on puisse chasser le naturel sans qu'il revienne au galop.

On peut cependant se demander s'il se produit que le caractère inné disparaisse complètement par l'action prolongée du caractère acquis.

Dans son livre sur « Les Variétés de l'Expérience religieuse », W. James rapporte plusieurs témoignages de véritables conversions morales dans lesquelles le caractère primitif disparaît totalement, et fait place à un caractère nouveau et opposé. Une transformation tout à fait radicale du caractère n'est donc pas impossible. Le fait demeure cependant très exceptionnel. Dans la majorité des cas, il n'y a pas révolution mais simple amendement. Une pensée de Locke — tirée de l'ouvrage pédagogique « De l'éducation des enfants » l'exprime fort bien :

« On ne peut guère changer les caractères en leurs contraires ; on peut tout au plus les redresser un peu. »

Le grand philosophe français Th. Ribot dit en substance au sujet de l'amovibilité possible du caractère :

Mettons à un bout les types purs, les formes très nettes que rien ne modifie, que rien n'entame. A l'autre bout, mettons les amorphes, c'est-à-dire ceux qui, par définition, sont la plasticité incarnée. Disposons en série, entre ces deux termes opposés, toutes les autres formes du caractère, de façon à passer d'un extrême à l'autre par une transition insensible. A mesure que l'on va vers les amorphes, l'individu devient plus vulnérable aux influences extérieures, le caractère acquis l'emportant de plus en plus sur le caractère inné.

**COMMENT PEUT-ON MODIFIER
LE CARACTÈRE INNÉ ?**

Lorsque ce dernier est modifiable, comment peut-il être modifié ?

Tout d'abord par l'hygiène, qui en améliorant l'activité générale de l'organisme exerce par contre-coup une action sur le caractère, dont nous avons dit que le tempérament était un des principaux facteurs d'évolution. Les anciens Grecs l'avaient compris, qui préconisaient d'agir à la fois sur le corps et sur l'esprit, de fortifier l'esprit par le corps et le corps par l'esprit.

Autre levier important de l'éducation caractérielle : l'habitude, qui en agissant sur le naturel est une nécessité inéluctable sans laquelle on ne peut concevoir la possibilité d'une adaptation sociale.

Les facultés de la vie intellectuelle, les tendances de la vie affective, les aptitudes de la vie active sont toutes plus ou moins plastiques. Sur le fond solide que sont les instincts, matière première de l'inné mental dont on ne peut guère changer la nature intime, l'habitude greffe des dispositions acquises qui peuvent contribuer à l'épanouissement des fonctions supérieures de l'esprit.

De plus, il est manifeste que ces dispositions nouvelles auront d'autant plus de force et d'efficacité qu'elles seront vivifiées par un milieu social offrant

une heureuse hiérarchisation de principes et d'impératifs.

Nous en arrivons au problème de la volonté. On ne saurait contester que tout être normal peut transformer son caractère par un effort de volonté suffisamment énergique et persévérant. Les exemples abondent qui prouvent que le caractère est surtout modifiable du dedans, par une maîtrise de soi conquise au prix d'un lent effort, d'une discipline consciente et soutenue. Socrate affirmait volontiers qu'il eût été sensuel et débauché si en lui la volonté n'avait gagné, contre le tempérament, la bataille de la continence et de la tempérance.

Chaque fois que nous déployons un effort de volonté qui influera sur notre caractère, nous avons le sentiment qu'il ne tiendrait qu'à nous de nous y refuser. Autrement dit, notre conscience psychologique témoigne que cet effort est tout à fait libre, absolument contingent ; nous sentons en général comme Machiavel qui disait :

« Il est impossible d'admettre que notre libre arbitre se réduise à rien et que tout ici-bas a un cours fatal. »

Cependant, il s'agit là d'un des sujets les plus importants et les plus obscurs de la métaphysique et de la morale, d'un problème très discuté que la psychologie seule est impuissante à résoudre. Sur cette question, Aristote, Descartes, Leibniz, Spinoza, Kant, Lequier, Renouvier, Hamelin, Bergson, Janet — pour ne citer que les plus grands noms — ont formulé des définitions, ont émis des suppositions, ont soutenu des thèses qu'il est, de toute évidence, impossible de discuter ici. Répétons simplement que l'argument principal des défenseurs du libre arbitre est le « sentiment viv interne » (selon une formule consacrée), c'est-à-dire le témoignage intérieur conscient que nous avons de la contingence de nos décisions et de nos actes. Les déterministes, au contraire, affirment que toute décision est le résultat nécessaire de ses causes, soit extérieures au moi (éducation, milieu, hérédité), soit intérieures au moi (tempérament, habitudes, conduite antérieure, etc.) ; leur théorie s'appuie sur le principe de causalité appliqué avec rigueur non seulement aux phénomènes du monde matériel, mais aussi à la vie psychique et aux actions dites volontaires.

Relevons, en passant, que les questions du libre arbitre et du déterminisme ont une importance capitale, non seulement en psychologie, mais dans le domaine religieux. C'est en effet de leur solution que dépend tout le problème de la responsabilité humaine, et de la légitimité des récompenses ou des châtements que nous recevons dans l'au-delà.

Nous en arrivons, pour terminer, au problème, très complexe lui aussi, de la classification des caractères, dite parfois éthologie ou caractérologie.

CLASSIFICATION DES CARACTÈRES

Ce fut le philosophe anglais Stuart Mill qui le premier éleva l'éthologie, dérivée de la psychologie et section de l'anthropologie, au rang d'une science a priori essentielle à l'art de l'éducation. Ribot et Malapert ont tenté des classifications et des explications intéressantes. Donnons à titre d'exemple un bref tableau des caractères selon Malapert :

- I. *Les apathiques* : dépression anormale de la sensibilité, tendances et états (Louis XVI).
- II. *Les affectifs* : sensitifs (Diderot) ou émotifs (Rousseau, Musset) ou passionnés (Danton, Mirabeau, Napoléon).
- III. *Les intellectuels* : vivant pour les idées (Montaigne, Cuvier).
- IV. *Les actifs* (les sportsmen, César).
- V. *Les tempérés* ou équilibrés (Buffon).
- VI. *Les volontaires* : maîtres d'eux-mêmes, ou hommes d'action.

Les travaux des chercheurs actuels (notamment des caractérologues de l'école française dirigée par Le Senne) s'appuient surtout sur les analyses de Heymans et Wiersma, considérées comme une excellente caractérologie de départ. Si ces deux psychologues néerlandais fournissent à la recherche une heureuse situation initiale, c'est qu'ils ont proposé un découpage très simple de l'expérience des hommes. Ils posent trois propriétés comme fondements du caractère : l'émotivité et l'activité (facteurs d'intensité), le retentissement (facteur de style ou d'allure). C'est du jeu de ces trois propriétés fondamentales, de leurs corrélations, que naîtraient les différents types de caractères.

La notion de retentissement appelle quelques précisions. Nous les empruntons à G. Berger, professeur de philosophie à l'Université d'Aix-Marseille, qui dit dans le « Traité pratique d'analyse du caractère » :

« Toutes les impressions que nous subissons, ou plus généralement toutes nos représentations, exercent sur nous, pendant qu'elles sont effectivement présentes, une action immédiate que nous pouvons appeler leur « fonction primaire ». Mais, lorsqu'elles ont disparu du champ de la conscience claire, elles continuent à « retentir » en nous-même et à influencer notre manière d'agir et de penser. C'est cette action prolongée qui est leur « fonction secondaire ». Par extension, on appellera « primaires » les individus chez lesquels les impressions agissent surtout par leur fonction primaire, « secondaires » ceux chez qui les impressions ont un fort retentissement et exercent par conséquent une « fonction secondaire » importante. »

Suivant l'école française actuelle de Le Senne, les trois facteurs combinés (émotivité, activité et importance de la fonction secondaire) donnent naissance à huit types caractériels plus ou moins nettement accusés, dont le tableau suivant montre les liaisons :

- I. Les émotifs — actifs — secondaires (ou *passionnés*) : Napoléon, Pascal, Racine, Corneille, Flaubert, Michel-Ange, Pasteur.
- II. Les émotifs — actifs — primaires (ou *colériques*) : V. Hugo, Mirabeau, G. Sand, Gambetta, Péguy.
- III. Les émotifs — non actifs — secondaires (ou *sentimentaux*) : Vigny, Amiel, Biran, Rousseau, Kierkegaard, Robespierre.
- IV. Les émotifs — non actifs — primaires (ou *nerveux*) : Baudelaire, Musset, Poe, Verlaine, Heine, Chopin, Stendhal.
- V. Les émotifs — actifs — secondaires (ou *flegmatiques*) : Kant, Washington, Joffre, Franklin, Turgot, Bergson.
- VI. Les non émotifs — actifs — primaires (ou *sanguins*) : Montesquieu, Talleyrand, Mazarin, A. France.
- VII. Les non émotifs — non actifs — secondaires (ou *apathiques*) : Louis XVI.
- VIII. Les non émotifs — non actifs — primaires (ou *amorphes*) : La Fontaine.

Il est évident que les progrès de la recherche conduisent sans cesse à préciser et à enrichir une telle caractérologie de base. Ainsi G. Berger a proposé d'ajouter aux trois propriétés de Heymans et Wiersma deux facteurs complémentaires : l'ampleur du champ de conscience et la polarité.

L'ampleur du champ de conscience est la façon propre et relativement constante d'accueillir dans l'esprit, à un même moment, un nombre plus ou moins grand de représentations différentes. La largeur de ce halo autour de ce qui occupe le centre de la pensée est toujours, par nature, en rapport avec la vie intellectuelle.

La polarité n'est autre que l'opposition entre le type Mars, qui recherche la compétition, la « bagarre », qui aime à s'imposer et à contraindre, et le type Vénus, qui déteste la lutte, qui veut plaire, séduire, concilier. Notons que les termes de Mars et Vénus sont symboliques, et que les types qu'ils caractérisent ne sont pas automatiquement liés au sexe.

Les caractérologues français ne se sont pas contentés de ces deux facteurs complémentaires ; ils ont entrepris la reconnaissance méthodique des différences de tendances entre les individus. Dans l'épreuve caractérologique qu'ils préconisent, ils considèrent encore quatre propriétés : l'avidité, les intérêts sensoriels, la tendresse et enfin la passion intellectuelle. Ces facteurs de tendance ne désignent ni une puissance intérieure, ni une allure générale du comportement, mais une répartition de l'énergie psychologique, une direction dans laquelle l'individu se sent plus ou moins sollicité.

En guise de conclusion à ces quelques remarques sur la classification des caractères, donnons une fois encore la parole à G. Berger, qui dit dans le premier chapitre de son « Traité pratique » :

... la caractérologie mérite vraiment d'être tenue pour une science. Elle nous met en présence d'un immense domaine à reconnaître, dont les psychologues et aussi les romanciers, les hommes d'action, les auteurs dramatiques, les moralistes ont aperçu quelques aspects, mais dont l'exploration méthodique est récente. Toutes les découvertes ne sont pas faites. D'autre part, loin d'apparaître comme une application de la psychologie générale ou simplement une de ses parties, la caractérologie se présente comme une discipline originale. Elle propose une manière nouvelle de reprendre la psychologie toute entière, à partir de la réalité concrète des individus et non plus en étudiant quelques grandes fonctions que l'on suppose identiques ou du moins analogues chez tous les hommes. »

En fin de compte, qu'est-ce que le caractère ?

Chi lo sa ? sommes-nous tenté de nous exclamer en une pirouette !

Au début de ce propos, nous relevions que depuis fort longtemps moralistes, littérateurs, pédagogues, psychiatres et surtout philosophes et psychologues se sont penchés avec compétence sur le problème du caractère humain. Nous savons qu'ils ont donné au terme des acceptions diverses ; qu'ils ont formulé des définitions intéressantes ; qu'ils ont bâti des théories souvent fort séduisantes, dont plusieurs contiennent probablement une large part de vérité. Mais nous constatons aussi qu'il n'ont pas trouvé encore au problème une solution commune qui satisfasse indiscutablement chacun.

On pourra se demander au nom de quel titre la simple praticienne de l'enseignement que je suis — sans aucune formation psychologique et philosophique —

véritable — se permet de descendre dans une arène où ne peuvent évoluer que des champions consommés.

Je tiens à déclarer que je ne descends pas du tout dans l'arène, mais demeure bonnement sur les gradins. Je suis un spectateur quelconque qui manifeste de l'intérêt et auquel il est possible — sans plus ! — de donner de ce qu'il constate un compte rendu où la réalité objective se mêle aux sentiments plus subjectifs. Loin de moi la prétention d'avoir, dans ce qui précède, approfondi un sujet ni même tenté un essai, dans le sens littéraire du terme.

Si prétention il y a, de ma part, elle est relativement

modeste : elle consiste en une récapitulation, plus ou moins cohérente, de quelques données tirées d'ouvrages vulgarisateurs, de quelques impressions dues à l'expérience sociale et professionnelle, et enfin de quelques réflexions manifestement personnelles, dont je conçois par conséquent fort bien qu'elles pourront paraître à d'aucuns très sujettes à caution.

V. Giddey.

(Réd.) — Dans l'article paru samedi 16 février, nous avons parlé du Dr Tanner, de Berne ; c'est Dr Tramer qu'il fallait lire.

Examens d'admission 1956

dans les écoles secondaires vaudoises

En rapport avec la réforme de l'enseignement secondaire, en cours dans le canton de Vaud, des expériences ont été entreprises pour obtenir une sélection des candidats reposant sur des critères aussi complets et aussi équitables que possible.

Il ne peut être question de traiter en quelques lignes de ce problème, mais des indications sommaires sont nécessaires si l'on veut comprendre le choix des épreuves qui sont publiées ici.

Au printemps 1955, à côté des examens traditionnels (dictée, rédaction et arithmétique au Collège classique des garçons, dictée et arithmétique à l'Ecole supérieure des jeunes filles), on a fait passer à tous les candidats des épreuves d'aptitudes mentales et des épreuves pédagogiques de présentation nouvelle.

De la confrontation des épreuves traditionnelles et nouvelles sont sortis les textes qui ont été utilisés lors des examens d'admission aux collèges secondaires du printemps 1956.

Nous rappelons que l'âge d'entrée normal est de 10 ans dans l'année ; un certain nombre de candidats, pour une raison ou une autre, se présentent cependant dans leur onzième année.

La nouvelle organisation prévoyant un premier cycle d'orientation de deux ans commun à tous les élèves dans des classes mixtes, garçons et filles ont été soumis aux mêmes examens.

L'une des principales difficultés dans l'élaboration des examens d'admission est de trouver des épreuves qui ne dépassent pas le programme de la troisième année primaire que les candidats viennent d'achever et qui, pourtant, permettent de distinguer les élèves capables des médiocres.

Les épreuves doivent donc être assez difficiles pour être sélectives, quitte à utiliser une échelle d'appréciation très large.

C'est ainsi que le contenu de la dictée ne dépasse pas le programme primaire de 3^{me}, mais l'accumulation des difficultés ne la rendait pas facile. Les fautes se sont échelonnées de 0 à 38. L'échelle choisie a été celle de 40 fautes zéro. On a obtenu ainsi un éventail de résultats très significatif. Il est clair cependant que l'on ne doit pas pousser ce procédé trop loin.

Dans le dépouillement des épreuves, on a distingué 4 groupes. Celui des filles de 10 ans (F. 10), des filles de 11 ans (F. 11), des garçons de 10 ans (G. 10), des garçons de 11 ans (G. 11). Avec toutes les réserves que l'on peut faire à ce genre de statistique, voici, à titre d'indication, la moyenne arithmétique des fautes obtenues par ces quatre groupes :

F. 10 : 12,9 fautes	F. 11 : 11,1
G. 10 : 15,3 »	G. 11 : 12,0

Formes verbales. — Cette épreuve était un peu trop facile pour être sélective. Elle avait pourtant l'avantage de mesurer des connaissances très précises ; elle a donné pour résultats :

F. 10 : 12,0 réponses justes sur 15	F. 11 : 11,9
G. 10 : 11,3 » » » »	G. 11 : 12,0

Explication de texte. — Il s'agit là d'un nouveau type d'épreuve, destiné à vérifier la compréhension du vocabulaire et du texte lui-même. Le système qui consiste à choisir la réponse juste parmi quatre propositions peut choquer à première vue et rappelle certains questionnaires proposés aux lecteurs des « Sélections » ou autres publications à grand tirage. Il a cependant été adopté parce qu'il permet d'apprécier d'une manière rigoureusement égale les réponses de tous les candidats. Or, à Lausanne seulement, il y en avait plus de 850. Comment dans ces conditions apprécier équitablement un travail de composition, de rédaction, ou même des réponses que l'enfant aurait rédigées lui-même ? Certes, on ne juge pas son pouvoir d'expression, mais celui de compréhension, ce qui est déjà fort précieux.

Cette épreuve a donné des résultats très significatifs qui se décomposent ainsi :

F. 10 : 19,5 bonnes réponses sur 30	F. 11 : 20,3
G. 10 : 20,3 » » » »	G. 11 : 23,0

Arithmétique. — Les épreuves traditionnelles comportaient, en général, des calculs sur les 4 opérations, plus 3 ou 4 problèmes. Or, les types de problèmes qui peuvent être demandés à des enfants de 10 ans se ramènent à une douzaine. La réussite à l'examen dépendait donc d'une plus ou moins bonne mémorisation de ces types de problèmes. On a essayé de séparer plus complètement le calcul du raisonnement. Pour ce dernier, on a cherché des questions qui permettent de voir si l'enfant a réellement compris la question.

Cet essai a été très satisfaisant, puisqu'il a opéré un tri sérieux entre les candidats.

Voici les moyennes obtenues :

Pour le calcul :

F. 10 : 6,2 réponses justes sur 10	F. 11 : 6,6
G. 10 : 6,8 » » » »	G. 11 : 7,6

Pour le raisonnement :

F. 10 : 5,9 réponses justes sur 10	F. 11 : 6,8
G. 10 : 6,3 » » » »	G. 11 : 7,8

Ces quelques indications que nous vous avons données sont très sommaires. Les résultats des épreuves tant pédagogiques que psychologiques ont été exploités statistiquement par le groupe des spécialistes qui les ont mis au point. Des conclusions valables ne pourront cependant être tirées que lorsque les résultats aux examens auront pu être confrontés à la carrière scolaire des candidats dans les années qui vont suivre.

Relevons toutefois deux points : les résultats des filles, dans l'ensemble, ont été égaux à ceux des garçons. Les unes montrent une certaine supériorité en français et les autres en arithmétique.

Les candidats de 11 ans ont été meilleurs que leurs cadets, mais leur supériorité ne correspond pas à l'avantage que leur confère une quatrième année d'enseignement primaire. Ils sont en général des sujets moins doués et il convient de ne pas les favoriser au détriment des plus jeunes. C'est pourquoi il a été décidé dorénavant d'exiger d'eux une moyenne de 6,5 au lieu de 6,0 pour être admis.

Si nous n'avons pas parlé des épreuves d'aptitudes mentales, c'est que nous n'en sommes qu'à la phase expérimentale. Leurs résultats n'étaient pas déterminants pour l'admission, sauf dans les cas-limite et cela toujours en faveur des candidats.

G. P.

Textes des examens

(Les épreuves de ces prochaines années ne seront pas nécessairement toutes conçues de la même manière)

I. Dictée

(La ponctuation était dictée)

Une fillette raconte :

1. Je prends soin de Françoise, ma mignonne poupée ; à son réveil, de grosses larmes coulent de ses yeux bleus : il faut les essuyer.
2. Je frotte ses dents fines et fais briller ses petits doigts roses et son nez pointu.
3. Parfois nous dirigeons vers le parc bruyant où tourne un carrousel et volent des oiseaux.
4. Nous allons cueillir des marguerites ; je tresse une couronne et la pose sur les cheveux blonds de cet énorme bébé.
5. Au retour de la promenade, j'achète quatre paquets d'allumettes ou de longs clous brillants qu'utilisent mon parrain et mon frère.
6. Chaque mois, je contrôle le poids de ma fille.
7. Je suis inquiète aujourd'hui : elle a mauvais appétit ; c'est un mal d'estomac.
8. Je lui enlève ses vêtements. Quand ils sont malades, les enfants ont besoin de beaucoup de caresses et d'amour.

II. Formes verbales

Mettre à la personne convenable, toujours au présent de l'indicatif.

Exemples : **Regarder.** Nous *regardons* un nuage dans le ciel. — **Terminer.** Jacques ne *termine* pas son travail, tandis que Pierre et Jean le *terminent*.

1. **Etre.** — Nous les voleurs dans ce jeu.
2. **Vouloir.** — Pierre et Jeanne partir demain soir, mais tu ne le pas
3. **Recevoir.** — Vous de nombreux cadeaux ; beaucoup d'enfants n'en aucun.
4. **Courir.** — Paul et Alain rapidement, tandis que Daniel beaucoup plus lentement.
5. **Dire.** — Vous ne me pas toute la vérité.
6. **Lire.** — Je vous chaque soir un conte de fées.
7. **Prendre.** — Jacques un cahier dans sa serviette.
8. **Mettre.** — Je ne jamais de manteau en hiver.
9. **Connaître.** — Le syndic tous les habitants, mais les habitants ne me pas encore tous.
10. **Sortir.** — Si tu ne pas de ta cachette, je te punirai.
11. **Envoyer.** — Tu chaque semaine une lettre à ton oncle.

III. Explication de texte

(L'explication comportait trente questions : les quinze premières étaient destinées à permettre un contrôle de compréhension du vocabulaire et de certaines expressions ; les quinze autres, un contrôle de compréhension de certains passages du texte proprement dit. Les élèves choisissaient, entre les quatre solutions proposées, celle qui, dans le contexte, leur paraissait la meilleure, et ils la désignaient en faisant une croix au crayon sur le chiffre placé devant la réponse qu'ils retenaient.)

Texte

- 1 C'est Marie-Jeanne qui eut l'idée des courses sur la rivière, amusement
- 2 qui les occupa pendant un grand mois. La rivière était un modeste cours
- 3 d'eau large d'un mètre cinquante. Le jeu était simple. Chacun avait son
- 4 équipe : trois bouts de bois marqués les uns d'un M, les autres d'un N.
- 5 On les mettait à l'eau en même temps. La victoire était au propriétaire
- 6 du bout de bois qui arrivait le premier en un endroit désigné. On dira
- 7 que, le courant étant le même pour tout le monde, les bouts de bois de-
- 8 vaient arriver en même temps. C'est montrer que l'on n'a jamais regardé
- 9 un ruisseau. Les plus modestes ont leurs remous et des secteurs où le
- 10 courant accélère ou ralentit. Des obstacles peuvent se présenter : des
- 11 pierres qui ont retenu des branches et qui font de véritables barrages ;
- 12 des plantes qui poussent dans l'eau et dont le feuillage chevelu cons-
- 13 titue de dangereux guets-apens. Dans une petite rivière où l'eau ne va
- 14 pas à la cheville, les obstacles de ce genre sont nombreux.
- 15 Nicolas, après plusieurs expériences, était arrivé à la conclusion que,
- 16 laissés à eux-mêmes, les bouts de bois n'arrivaient presque jamais au
- 17 but. Il fallait donc les aider. Le règlement prévoyait que les proprié-
- 18 taires pouvaient guider leurs poulains ou les dégager, mais seulement
- 19 en se servant de cailloux. L'emploi de branches ou de bâtons était
- 20 proscrit.
- 21 La victoire couronnait tantôt Nicolas, tantôt Marie-Jeanne. Celle-ci
- 22 était plus adroite pour le lancer des cailloux, mais Nicolas connaissait
- 23 mieux le parcours. Il se servait d'un plan de la rivière, collé sur car-
- 24 ton et où les différences de courant étaient indiquées par trois nuan-
- 25 ces de bleu. Il y avait aussi un pont de pierre très bas et qui gênait.
- 26 « Ces ponts de pierre, disait Nicolas, ont toujours entravé la naviga-
- 27 tion. Il vaut mieux qu'ils soient en fer. »
- 28 Un jour, Henri, leur frère, vint assister aux courses. « Des régates ! je
- 29 veux voir ça ! » Mais il s'écria : « Treize ans ! ça a treize ans et ça
- 30 joue dans l'eau avec des bouts de bois ! »

(D'après Félicien Marceau.)

1) Contrôle de la compréhension du vocabulaire et des expressions

- A (ligne 2 un *modeste* cours d'eau veut dire ici :
1. Qui coule lentement — 2. Agréable et joli — 3. Peu important — 4. Qui ne se vante pas.
- B (ligne 6) en un endroit *désigné* veut dire ici :
1. Que l'on a désiré — 2. Que l'on a indiqué — 3. Que l'on a promis — 4. Abrité du vent.
- C (ligne 9) *remous* veut dire dans ce texte :
1. De grosses vagues — 2. De l'écume d'eau — 3. La trace que laisse un bateau — 4. Un tournoie-

- D (ligne 9) *secteur* veut dire ici :
1. Endroit secret — 2. Endroit fortifié pour la guerre — 3. Partie de la rivière — 4. Outil qui sert à tailler les rameaux.
- E (ligne 10) *obstacles* veut dire ici :
1. Dangers — 2. Interdiction — 3. Complications — 4. Objets placés en travers du passage.
- F (ligne 13) *guets-apens* veut dire ici :
1. Sortes de guérites — 2. Pièges — 3. Passages en pentes — 4. Guetteurs.
- G (lignes 13 et 14) une rivière où l'eau ne va pas à la cheville désigne une rivière :
1. Profonde — 2. Où l'eau est tantôt plus haute, tantôt plus basse que la cheville — 3. A sec — 4. Où l'on ne se mouille que les pieds.
- H (ligne 15) *Nicolas était arrivé à la conclusion* veut dire qu'il avait :
1. Constaté — 2. Deviné — 3. Décidé — 4. Terminé son travail.
- I (ligne 16) *laissés à eux-mêmes* veut dire ici :
1. Sans gouvernail — 2. Une fois mis à l'eau, on ne les touche plus — 3. On les rend aux enfants — 4. Les grandes personnes n'ont pas le droit d'aider les enfants.
- J (ligne 17) le règlement *prévoyait* veut dire :
1. Interdisait — 2. Prévenait — 3. Décidait d'avance — 4. Permettait.
- K (ligne 18) les *poulains* représentent ici :
1. Les enfants qui s'exercent — 2. De petites poulx — 3. De jeunes chevaux qui paissent au bord de la rivière — 4. Les bouts de bois.
- L (ligne 18) *dégager* veut dire ici :
1. Retirer un gage — 2. Tirer d'une mauvaise position — 3. Disperser — 4. Lancer un ballon.
- L (ligne 18) *dégager* veut dire ici :
1. Interdit — 2. Ordonné — 3. Exilé — 4. Recommandé.
- N (ligne 26) *entraver la navigation* veut dire :
1. Interdire la navigation — 2. Encourager la navigation — 3. Faciliter la navigation — 4. Gêner la navigation.
- O (ligne 28) des *régates*, c'est :
1. Des bateaux à voiles, à moteur ou à rames — 2. Des courses de bateaux — 3. Des billes — 4. Des reflets dans l'eau.

2) Contrôle de la compréhension du texte

- A. *Faites une croix devant celui des quatre titres qui vous semble le meilleur pour ce récit :*
1. Jalousie de Henri — 2. Habilité de Marie-Jeanne — 3. Jeux de vacances — 4. Un garçon débrouillard.
- B. *Que font les deux enfants pendant les courses ?*
1. Ils courent le long de la rivière pour arriver le premier au but — 2. Ils restent au départ pour lancer les autres bouts de bois — 3. Ils suivent leurs bouts de bois — 4. Ils font des barrages en travers de la rivière.
- C. *Qui est le vainqueur en général ?*
1. Marie-Jeanne — 2. Henri — 3. Les deux enfants tour à tour — 4. Nicolas.
- D. *Marie-Jeanne gagne parce que :*
1. Son frère la laisse gagner — 2. Elle connaît très bien la rivière — 3. Ses bouts de bois sont meilleurs — 4. Elle sait mieux lancer les cailloux.
- E. *Le règlement auquel obéissent les enfants a été fait par :*

1. Les propriétaires de la rivière — 2. Les deux enfants — 3. Henri — 4. Les parents des enfants.
- F. *Les dernières paroles que prononce Henri montrent que :*
1. Il n'aime pas les régates — 2. Il a perdu ses bouts de bois — 3. Il est fâché que ses frère et sœur n'aient pas suivi ses conseils — 4. Il se moque des deux enfants.
- G. *Combien de bouts de bois chaque enfant a-t-il ?*
1. Un seul — 2. Autant qu'il veut — 3. Un marqué M et un marqué N — 4. Trois.
- H. *Quelle est la profondeur de la rivière ?*
1. Moins d'un mètre — 2. Un mètre cinquante — 3. Un mètre — 4. Deux mètres.
- I. *Pourquoi les bouts de bois n'arrivent-ils pas ensemble ?*
1. Ils ne partent pas en même temps — 2. Ils n'ont pas le même poids — 3. Certains sont retardés par les remous — 4. On peut les pousser plus ou moins fort avec un bâton.
- J. *Que signifient les lettres M et N ?*
1. Ce sont des noms de bateaux — 2. On utilise deux sortes de bois — 3. Initiale des propriétaires des bouts de bois — 4. C'est un jeu de lettres.
- K. *Quand Nicolas gagne, c'est parce que :*
1. Il triche — 2. Il est plus grand et plus fort — 3. C'est un garçon : il sait mieux lancer les pierres — 4. Il connaît mieux le parcours.
- L. *Le pont est gênant parce que :*
1. Il est moins solide qu'un pont en fer — 2. Il est lourd — 3. Il est peu au-dessus de l'eau — 4. On ne peut pas s'abriter dessous.
- M. *Pourquoi faut-il aider les bouts de bois ?*
1. Pour qu'ils arrivent ensemble au but — 2. Pour que le concours soit plus difficile — 3. Pour que le concours soit plus intéressant — 4. Parce que, sans aide, ils n'arriveraient pas au but.
- N. *A quoi sert le plan ?*
1. A lancer les cailloux — 2. A apprendre la géographie de la rivière — 3. A indiquer les difficultés du trajet — 4. A trouver le chemin de la maison.
- O. *Qu'est-ce que Henri pense de ses frère et sœur ?*
1. Il les trouve trop maladroits — 2. Il croit qu'il gagnerait sûrement s'il prenait part à la course — 3. Il trouve leurs bouts de bois trop lents — 4. Il les trouve trop grands pour ce jeu.

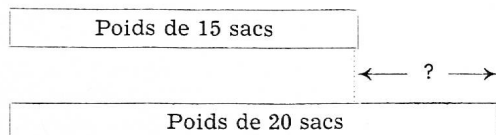
IV. Arithmétique

A. Calcul

1. Calculer la différence entre neuf cent quarante-cinq et trois cent neuf.
2. $856 - 16 - 309 - 8 - 102 =$
3. $2\text{ m } 15\text{ cm} - 60\text{ cm} =$ m cm
4. Combien y a-t-il de décilitres dans un demi-litre plus cinq litres ? dl
5. $18 + 7 + 298 + 59 + 28 + 19 + 178 + 384 =$
6. $282\text{ dl} + 40\text{ litres} =$ l dl
7. Calculer le septième de 721.
8. $248 + 55 - 86 + 203 - 72 + 136 + 122 - 359 =$
9. On veut partager 9 francs 72 centimes entre 6 personnes. Combien chacune reçoit-elle ? fr. ct.
10. $7 \times 5\text{ m } 3\text{ dm} =$ m dm

B. Raisonnement

1. Jean achète 3 fauteuils à 145 fr. le fauteuil et 12 chaises. Que faudrait-il connaître encore pour savoir combien Jean a dépensé en tout ?
2. Comment rendre un nombre 6 fois plus grand ?
3. Deux coupons d'étoffe de même qualité coûtent l'un 138 fr., l'autre 226 fr. Pourquoi y a-t-il cette différence de prix ?
4. Quelle est la moitié du quart de 16 ?
5. Une personne paie 6 fr. pour acheter 6 kg de sucre. Que peut-on calculer ?
6. Que représente la partie marquée par un point d'interrogation dans le dessin suivant ?



7. Comment payer une somme de 18 francs 88 centimes en utilisant toutes les espèces de pièces que vous connaissez et en utilisant le moins de pièces possible ?
8. Marie achète deux douzaines de mouchoirs et un mouchoir. Deux mouchoirs coûtent 6 fr. Combien Marie a-t-elle payé en tout ?
9. En vendant une marchandise 600 fr., on fait une perte. Quel pouvait être le prix d'achat ?
10. Un marchand a fait les calculs suivants :

$$95 \times 4 = 380$$

$$675 - 380 = ?$$

Inventer un problème où l'on doit faire les mêmes calculs.

LA RÉADAPTATION DE L'ENFANT DÉFICIENT

Le congrès de la F.I.A.I. tenu en 1955 à Istanbul portait à son ordre du jour « La réadaptation de l'enfant déficient à la vie normale ».

Treize associations nationales envoyèrent des études qui permirent à M. D. Forestier, secrétaire de la F.N.I. d'établir un substantiel rapport général. Ce dernier vient de faire l'objet d'une publication de la F.I.A.I.¹ il est précédé d'une introduction de R. Michel, secrétaire général, et suivi des rapports de trois associations, celles d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

La lecture de cette brochure démontre l'importance que tous les pays accordent au problème de l'éducation et de la réadaptation des enfants déficients. De grands progrès ont été réalisés depuis le congrès de Luxembourg en 1932, où l'on avait affirmé le droit de l'enfant anormal à recevoir une éducation correspondant à ses aptitudes.

Quelques points du rapport général méritent de retenir notre attention :

Les œuvres charitables ne peuvent plus être seules à travailler dans ce domaine. Il est du devoir de l'Etat de mettre sur pieds une action cohérente dont il peut seul assumer la charge. « Nous ne sommes pas assez riches pour nous permettre de ne pas rééduquer nos arriérés », disait un homme d'Etat anglais.

On demande partout l'ouverture de nouvelles classes spéciales. Celles-ci doivent avoir un effectif réduit (de 10 à 15 ou 18 élèves, suivant les pays), et être largement équipées en vue d'un travail individuel. Si l'on admet un pourcentage de déficients d'environ 5 %, on doit reconnaître la nécessité d'une telle classe par groupement scolaire de 300 élèves.

Afin d'élargir et de prolonger l'action des éducateurs, une collaboration est indispensable entre maîtres, d'une part, et médecins, psychologues, parents et organismes de placement.

Les rapports nationaux font aussi d'intéressantes remarques :

En Angleterre, le souci de dépister très tôt les déficiences a conduit les autorités à instituer une visite

médicale obligatoire de tous les enfants âgés de 2 ans. L'autorité locale d'Education doit prendre en considération le diagnostic du médecin ainsi que les avis des professeurs et des psychologues avant de décider si oui ou non l'enfant a besoin d'un système spécial d'éducation. A 5 ans, chaque enfant subit un nouvel examen.

Du rapport français, cette vérité de toujours : « L'enseignement verbal ne convient pas aux arriérés. Ils ne peuvent transposer des idées abstraites sur le plan de la représentation claire ; ils sont incapables d'enchaînement... Cet enseignement doit être fondé sur l'action et l'intérêt ».

En France toujours, un soin tout particulier est voué à l'orientation. A la fin de la scolarité, au cours du stage dans une école spécialisée, l'élève passe 15 jours dans chaque atelier. Après cette période, le conseil de polyvalence se réunit. Il comprend le directeur, le professeur technique, le professeur d'enseignement général, l'assistante sociale. C'est lui qui décide de l'orientation définitive.

En Allemagne, les détresses dues à la guerre ont posé aux autorités des problèmes d'une gravité exceptionnelle. L'on n'en a pas, pour autant, hâté la formation des maîtres spécialisés : l'obtention d'un tel titre nécessite 4 à 6 semestres d'études comprenant la physiologie, la psychologie pathologique, la sociologie, la pédagogie curative et les méthodes de dépistage des enfants déficients.

Le rapporteur allemand relève encore que : « Actuellement, toutes les autorités scolaires examinent les dispositions à prendre pour que l'école soit mieux en mesure de venir en aide aux enfants difficiles qui ne peuvent être tolérés dans les classes normales. Le nombre de ces enfants a tellement augmenté depuis la guerre que l'école ne peut plus faire de bon travail si l'on ne prend pas de nouvelles dispositions spéciales dans l'enseignement. »

Un tel problème ne se pose pas qu'en Allemagne !

Nous ne pouvons mieux conclure qu'en citant le texte de la dernière résolution votée par le congrès :

« La réadaptation sociale n'est pas le seul but de cette éducation. Ouvrir ces enfants, ces adolescents à la vie personnelle, les rapprocher du milieu social, leur donner le sens de la dignité humaine constituent la fin de cette éducation. »

F. Barbay.

¹ Cette brochure est en vente pour le prix de 2 fr. auprès de M. R. Michel, inst., 22, Av. Vinet, Lausanne.

COURSE AU TRÉSOR

pour le degré supérieur

jouée le 8 juillet 1956 au Rocher-Bullet, par la section de gymnastique du corps enseignant du district d'Echallens.

Les équipes doivent déchiffrer un certain nombre de messages qui chacun indique la cachette suivante. A chaque poste se trouve une enveloppe contenant autant de messages qu'il y a d'équipes. Si la région n'est pas connue des enfants, une carte au 25 000 leur est remise au départ ; si l'on n'a pas assez de cartes, en afficher une aux postes où cela est nécessaire : la dernière équipe recevra la mission de les ramasser.

1er poste : départ : Les messages sont cachés aux alentours du point de départ. Dès qu'une équipe en a trouvé un et qu'elle l'a déchiffré, elle se rend au lieu indiqué.

Message :

DEMAUXMAMAMAISMAONMASAMAUSMAUD
MAPOMAINMAT:MA12MA28

Pour le déchiffrer :

Le groupe de lettres MA est intercalé toutes les deux lettres. Il suffit de supprimer tous les groupes de lettres MA pour lire le message :
DEUX MAISONS AU SUD POINT : 1228

2 poste : message :

CMUOOS
RETCURV
ONEHTAW
ITDEESX
SRURDSY
EORREEZ

Pour le déchiffrer :

Le message est écrit en colonnes, verticalement. On lit donc :

CROISEMENT ROUTE DU ROCHER = ROUTE DES RASSES ;

3 poste : message :

HKNNVI FJ EYNQHX

Pour le déchiffrer :

Placer un chiffre de la clef sous chaque lettre du message.

Pour déchiffrer la lettre, lire le chiffre correspondant et reculer d'autant la lettre dans l'alphabet.

Exemple :

HKNNVI	FJ	EYNQHX
3 4 2 5 3 4	2 5	3 4 2 5 3 4
EGLISE	DE	BULLET

en effet : H — 3 lettres = E

K — 4 lettres = G, etc.

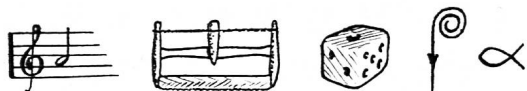
Pour chiffrer le message, procéder en avançant la lettre dans l'alphabet.

Pour le déchiffrer :

Le rébus donne :

La scie des Crosats.

4 poste : message :



5 poste : message :

Résolvez ce mot croisé horizontalement. Le mot vertical, encadré de rouge, vous indique l'endroit où vous devez vous rendre !

Solution :

1				1. Les abeilles en donnent aussi	C
2				2. Pousse au bord des étangs	I
3				3. Au coude du Rhin	B
4				4. Nous regarde la nuit	L
5				5. Fut nourri par des corbeaux	E
6				6. Les Francs l'étaient	R
7				7. Déesse égyptienne	I
8				8. Pas moyen de sauter sans le prendre	E

6 poste : message :

Une piste part du point 1311
Vous trouverez le trésor au bout
Cherchez-le !

Ce message est écrit sur une carte A 6 qui est découpée comme un puzzle.

7 poste :

Une piste y mène, si possible à travers bois : flèche à la craie, bois mort, branches cassées, etc.

La fin de la piste est indiquée par un cercle à la craie avec un point au milieu : le trésor (cornet de caramels, plaque de chocolat, etc.) est suspendu au sommet d'un arbre à cet endroit.

Remarque :

Il faut s'efforcer de tout prévoir, afin qu'un tel jeu réussisse complètement. Lors du cours du Rocher, par exemple, je n'avais pas prévu qu'il y avait des tirs au stand et le message de la ciblirie a dû être modifié au dernier moment.

Il va de soi que des enfants ne pourront pas déchiffrer les messages des postes 1, 2 et 3 s'ils n'ont pas reçu une explication préalable, soit quelque temps avant le jour du jeu, soit juste avant le départ.

J.-L. Cornaz.

Études classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme des commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Au Domino Rolle

**HOTEL DE 1^{er} ORDRE
RESTAURANT - BAR**

TERRASSE
GRAND VERGER AVEC
DEBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

PAQUES A PARIS 7 jours

TRAJET EN CAR, MAGNIFIQUE ITINÉRAIRE : Lausanne, Genève, Nancy, Reims, Paris, Versailles, Fontainebleau, Vézelay, Genève, Lausanne

Du 16 au 22 avril - Prix forfaitaire : Fr. 378.-

Art et Voyages. B. Chavannes, Vinet 29, Lausanne
Tél. 24 60 79



LOTÉRIE ROMANDE

2 gros lots! le 2 mars



Votre musique

chorale pour votre classe et vos sociétés - Chants d'enfants
Instrumentale pour tous les instruments

Vos disques

Classique - Chansons - Danses - Diction - Théâtre - Série de documents sonores préparée spécialement pour le corps enseignant

Vos flûtes

Beau choix de flûtes KUNG - Toute la littérature pour cet instrument

à la Maison de la Musique

A U M E N E S T R E L

A. Fauquex 15, quai de l'Île Téléphone 24 96 77 Genève

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

homo- nymes } groupés

I. Homophones : Fr. 1.50 (HUIT CENTS
exempl. vendus en Suisse et à l'étranger).

II. Personnels-communs (1956) Fr. 2.-

Vendus aussi séparément. Remise: 10 %. Envoi à l'examen. Aussi contre remboursement.
En librairie ou au compte de chèques postaux 11-10357, Cordey, Lausanne (Case Jordils).
Chez l'auteur seulement : dès 10 exemplaires à la même adresse : remise de 15 %.

par
Eugène Cordey
Correcteur
Brev. 22, Normale
de Lausanne